



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Pisciculture

Question écrite n° 37744

Texte de la question

Les pisciculteurs privés sont très inquiets des perspectives de la loi pêche qui interdit la pêche à la ligne dans leurs piscicultures, ce qui représente une baisse de leur chiffre d'affaires de 30 p 100 à 40 p 100. M Pierre Pascallon demande à M le ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, chargé de l'environnement, quelles mesures il envisage de prendre pour remédier à cette situation très pénalisante pour les pisciculteurs privés.

Données clés

Auteur : [M. Pascallon Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37744

Rubrique : Produits d'eau douce et de la mer

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 960